



Description

- Production de viande de daim
- Pâturage possible sur surfaces difficilement accessibles
- Peu exigeant en travail
- Investissements importants (clôtures)

Marché et produits commercialisés

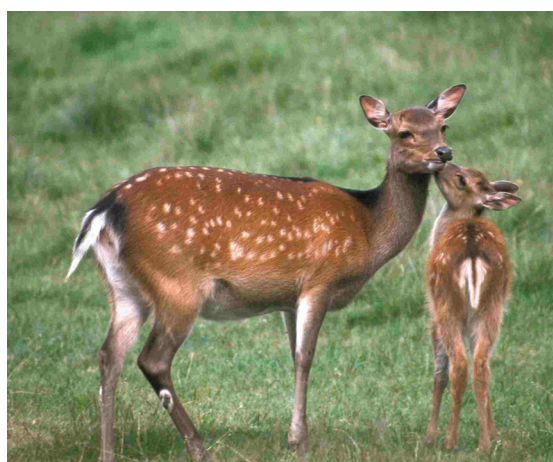
- Consommation : 0.6 kg de viande de gibier/hab. et an
- Importations = 78 % de la consommation
- Marché non réglementé ou protégé
- Collaboration avec bouchers ou restaurateurs
- Vente directe au consommateur
- Viande maigre, pauvre en cholestérol

Conditions de démarrage

- S'informer sur les exigences de cette forme de garde.
- Autorisation de l'office vétérinaire cantonal.
- Clôtures (min. 2 m de haut) et installations de capture
- Organiser les parcs (pâturage intégrale, fauche des refus)
- Organiser l'abattage des animaux (permis de chasse)
- Organiser la commercialisation.

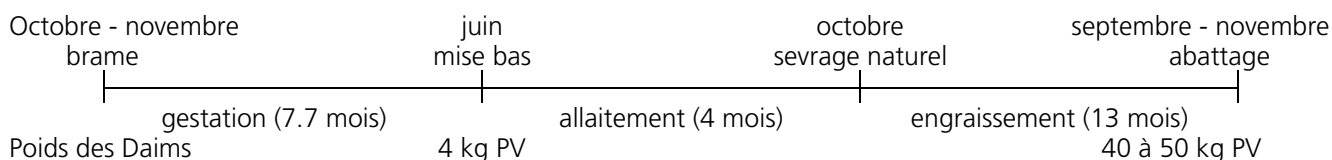
Facteurs de production

Unité daim	1 ♀ + petit + 1/20 ♂
Jeunes animaux	0.1 élevage et 0.8 vente
Travail	10 à 15 MOh/unité
Fourrages	8 dt MS/unité
Charge au pâturage (selon situation)	8 unités/ha
Place d'étable	endroit abrité
Valeur UGB animal de tout âge	0.1 UGB



Organisation de l'élevage

- Détention en harde sur une surface minimale de 1 ha
- Exclure les bosquets et les haies du pâturage
- Prévoir un vermifuge régulier contre les parasites internes



	Poids vif	Durée d'utilisation		
Reproducteurs ♂	100 kg	2 à 5 ans* (consanguinité)	1 ♂ pour 20 ♀	60 % rendement à l'abattage
Reproducteurs ♀	55 kg	10 à 12 ans	0.9 petits / ♀ et an	1 ^{ère} mise bas à 24 mois

* 5 ans si les jeunes femelles ne sont pas conservées pour la remonte du troupeau.



Marge brute

Conditions de calcul

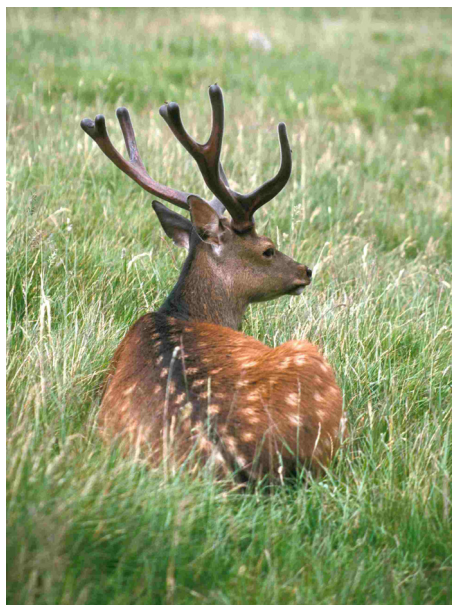
- 8 unités daims sur 1 ha et sans abri.
- Nouvelles clôtures et installations.
- Vente directe de viande de daim.
- Sans vente d'animaux d'élevage.

Prix de vente

Daims (carcasse) Fr. 14.- à 18.-/kg viande
 Animaux éliminés Fr. 8.- à 12.-/kg viande

Investissements

Daim mâle adulte Fr. 800.- à 1'200.-
 Biche (12 à 16 mois) Fr. 600.- à 1'000.-
 Clôtures (1 ha) 500 m à 200.-/m = Fr. 10'000.-
 Installations (8 unités) Fr. 1'000.-
 Bâtiments Fr. 4'000.-



© CARRERAS Florence / INRA

	unité	qté	prix Fr.	valeur Fr.
Animal d'engraissement	kg PM	19.2	16.50	317
Biche d'élevage éliminée	kg PM	2.7	11.00	30
Daim mâle éliminé	kg PM	0.675	11.00	7
Prestation (produit)				354
achat cerf reproducteur	animal	0.0125	700	9
concentré énergétique	kg	20	0.82	16
sel minéral	kg	5	2.10	11
vétérinaire, médicaments				6
marquage auriculaire				5
Total coûts spécifiques				47
MB (analogue à MC comptabilité)				307
transport				7
MB (planification de l'entreprise)				300
herbe au pâturage	dt MS	6.0	16.10	97
foin ventilé	dt MS	1.5	44.10	66
betteraves fourragères	dt MS	0.5	50.50	25
paille	dt MS	1.0	18.00	18
Total fourrage grossier				206
entretien des clôtures		2.2%	575	13
intérêt calculé	12 mois	3.5%	47	2
coûts pour contrôle label			2	2
MB				77
contributions				
SRPA	UGB	0.10	180	18
animaux UGBFG	UGB	0.10	400	40
MB avec contributions				135
Heures de main d'oeuvre	h	11		
dont travaux gén.	h	9		
dont travaux complém.	h	1		
dont commercialisation	h	1		
MB avec contrib. /MOh total				12.3
<i>procédé de travail</i>				<i>20 animaux</i>

Documentation

Forum petits ruminants. Niederörs : Forum petits ruminants

Le cerf et son élevage. A. Brelurut. – Paris : INRA, 1990

Les nouveaux élevages : [autruches, sangliers, bisons, cerfs, lamas...]. J.C Periquet. Paris : Rustica, 1997

L'élevage du daim. Peter Schwab. Lausanne : SRVA, 1985

Adresses utiles

Association suisse des éleveurs de cervidés (ASEC), Hanspeter Dänzer, 1374 Corcelles sur Chavornay

Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants, case postale 259, 3360 Herzogenbuchsee